

Le CASTOR : une vedette en vignettes

Jean-Charles Morin

« Pour sauver un arbre, mangez un castor. » - Henri Prad



Farouche patenteux, grand constructeur de barrages et saccageur acharné de la forêt boréale, vandale obstiné dont la réputation n'est plus à faire et cauchemar des environmentalistes, le castor constituait l'emblème tout trouvé pour symboliser le citoyen de ce pays qui est le nôtre. Il était donc tout naturel que ce rongeur opiniâtre et coriace, au comportement singulier et à la toison très prisée des dames de la haute, soit désigné comme mascotte de la présente exposition et comme de muse pour la création de matériel publicitaire.

D'autre part, le castor hante depuis toujours l'aventure des postes canadiennes, et ce à partir des tout débuts. Grand absent des séries commémoratives et thématiques, il a par contre d'un geste aussi frénétique que déterminé marqué son territoire dans le domaine des timbres-poste d'usage courant. Les vignettes postales et paraphilatéliques à son effigie offraient donc l'embarras du choix pour servir de point de départ dans la création de nouvelles images inédites.



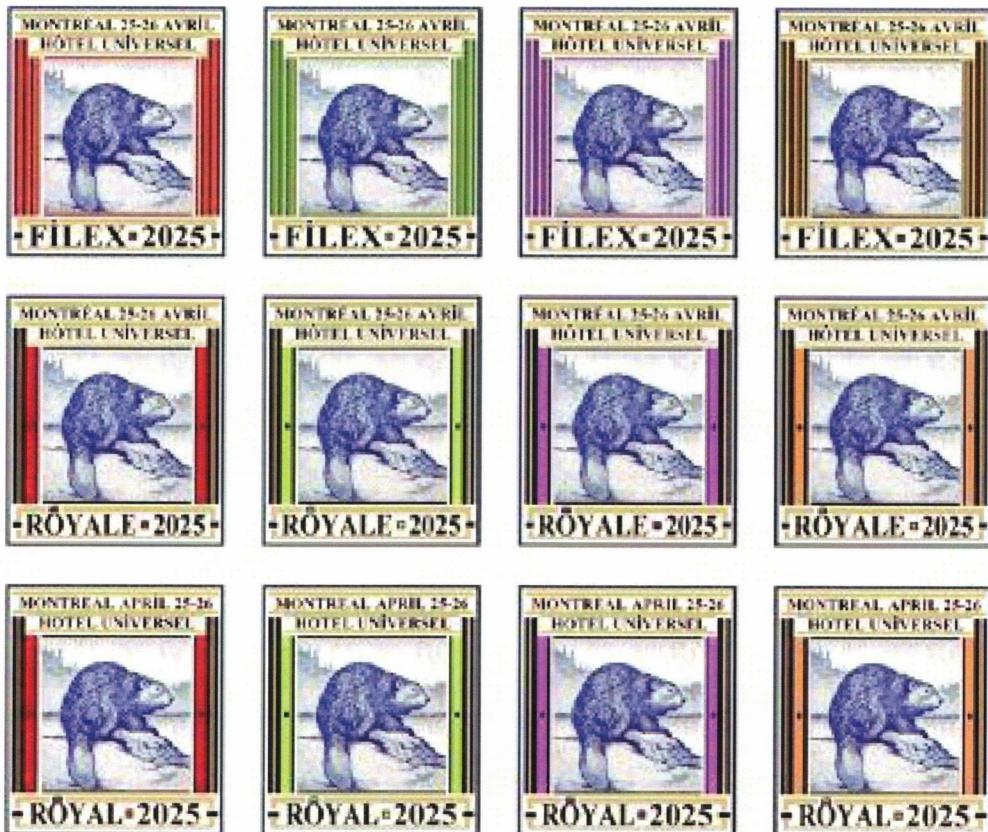
Figure 3: Vignette émise en 1925 pour la troisième exposition philatélique canadienne, tenue à Montréal (à gauche).

Figure 4: Le timbre-poste de 1954; conçu par Emanuel Otto Hahn (1881-1957) et gravé par Silas Robert Allen (1888-1958) (à droite).

C'est ainsi que pour servir d'illustration aux cartons publicitaires devant être distribués un peu partout, il fut choisi d'entrée de jeu de reproduire les traits d'une vignette publicitaire émise il y a maintenant exactement un siècle pour une exposition philatélique devant se tenir dans le Montréal d'une époque qui ne connaissait pas encore le bilinguisme. Entre le passé colonial et le présent multiculturel, la boucle était donc de ce fait bouclée.

Pour souligner à l'avance la tenue de l'exposition, le timbre-poste gravé en taille-douce illustrant un castor et venant d'une série de petit format quelque peu négligée émise en 1954 pour souligner la « Semaine nationale de la faune » fut retenu comme point de départ. Une fois éliminées les inscriptions existantes et la valeur faciale pour

ne conserver que le sujet comme tel, celui-ci put ensuite servir de motif central, toujours dans la nuance bleue originale, pour une série de quatre vignettes publicitaires devant souligner la tenue de l'exposition *FILEX*. Cette dernière ayant acquis entre-temps une dimension nationale avec la venue inopinée de la *ROYALE*, deux autres séries furent conçues pour les versions anglaise et française de l'événement désormais rebaptisé en conséquence. Après divers essais de combinaison plus ou moins concluants, les timbres constituant chacune des séries furent rassemblés en trois blocs distincts. Un quatrième bloc fut ensuite créé dans des nuances différentes pour regrouper dans un ensemble « se tenant » des timbres de chacune des expositions, en se permettant en plus le luxe de produire une paire en « tête-bêche » pour satisfaire les esprits avides de curiosités insolites.



Figures 7: Les douze vignettes constituant les blocs « FILEX », « ROYALE » et « ROYAL ».

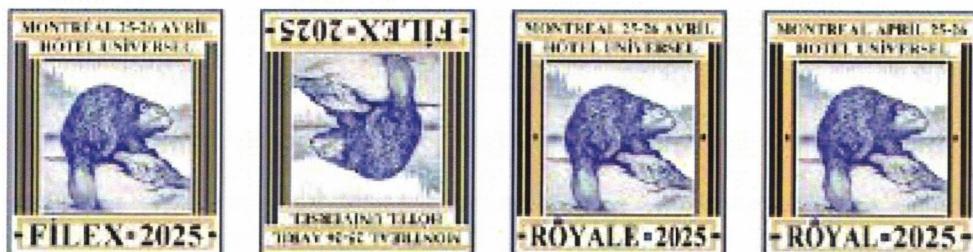


Figure 8: Les trois vignettes constituant le quatrième bloc « combo » comprenant une paire en tête-bêche.

Les quatre blocs ainsi obtenus furent dentelés et imprimés simultanément avec leurs marges respectives sur une même feuille de format standard (212mm x 275mm); chacun des blocs se voyant coiffé, dans sa marge supérieure, du sigle du commanditaire de l'exposition correspondante et comportant, dans sa marge latérale gauche, les noms du concepteur (Jean-Charles Morin, de l'Académie québécoise d'études philatéliques) et de l'imprimeur (*The Perforated Post*, de Pennsylvanie / USA). Une centaine de feuilles, numérotées de 1 à 100, furent ainsi produites et offertes au public en pré-vente.

En parallèle, une série de six timbres regroupés dans un bloc unique fut mise au point pour souligner le soixantième anniversaire de la *Fédération québécoise de philatélie* et comportant, au départ, un motif central identique à celui de la première émission. Toutefois, en cours de route, il fut décidé de changer de modèle pour assurer à la production une certaine variété et soutenir ainsi l'intérêt des philatélistes. Comme point de départ, le choix du modèle se porta cette fois-ci sur le « *Castor rouge* », le timbre classique émis en 1851 pour le service postal de la *Province unie du Canada*.

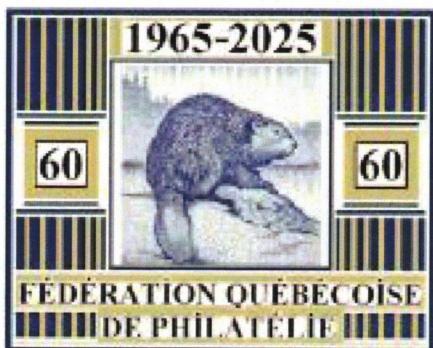


Figure 10: Extrait de la version initiale (non-retenue) de l'émission du soixantième anniversaire de la FQP (à gauche).

Figure 12: Épreuve noire de la version originale du "Castor rouge" (à droite).

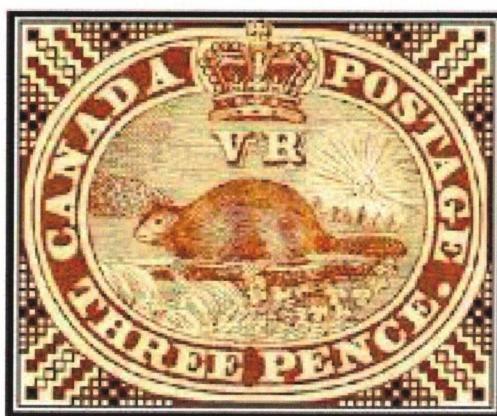


Figure 14: Version finale modifiée du « *Castor rouge* » servant de motif central à l'ensemble des vignettes.

Pour des raisons strictement techniques, le motif des vignettes est basé sur l'épreuve noire du dessin original, plutôt que sur le timbre-poste comme tel. De plus certains détails du dessin furent modifiés ou supprimés pour des raisons de clarté et de rendu, un motif géométrique étant mis en place pour remplacer les fioritures et la valeur faciale d'origine; d'autre part l'encadrement des vignettes qui fut également ajusté pour tenir compte des différences dans les proportions et pour assurer davantage de présence au motif central.

Comme pour les séries précédentes, les noms du concepteur et de l'imprimeur apparaissent dans la marge latérale gauche de chacun des blocs. Au chapitre de la production, la quantité à émettre pour rendre ensuite disponible au public a été fixée à une centaine de blocs de six timbres numérotés de 1 à 100.



Figure 15: État final de la série complète des six vignettes émises pour souligner le soixantième anniversaire de la FQP. Concepteur : Jean-Charles Morin / Imprimeur : *The Perforated Post* (USA).

En terminant, comme il est à déplorer que la tradition d'émettre des vignettes publicitaires a malheureusement tendance à se perdre de nos jours, il convient ici de souligner l'ouverture d'esprit des membres du conseil d'administration – et en particulier celle du commissaire-général - qui a su permettre de redonner provisoirement vie à ce genre de production, rendue de plus en plus inusitée en cette ère où le caractère éphémère du virtuel et du numérique règne désormais sans partage.

Jean-Charles Morin, AQEP (20 décembre 2024 - 8 janvier 2025)



Figure 16: L'auteur, tel qu'il se voit dans son miroir intime. (Toute ressemblance avec une personne physique ne saurait être qu'une grossière approximation ou, au mieux, qu'une pure coïncidence).